

## J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 94  
Annonce No 19-400

---

I. II. III. IV. VI.

### AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

#### **SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR**

##### I.1) NOM ET ADRESSES

Commune de Charenton-le-Pont, Numéro national d'identification : Ville de Charenton-le-Pont,  
<http://www.charenton.fr>, <http://www.achatpublic.com>, 94220, Charenton-le-Pont, F, Courriel  
: [marchespublics@charenton.fr](mailto:marchespublics@charenton.fr), Code NUTS : FR107

##### Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.charenton.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

##### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

##### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse  
: <http://www.charenton.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

**Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :**

par voie électronique à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

##### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

#### **SECTION II : OBJET**

##### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

##### II.1.1) Intitulé : Fourniture de matériels de plomberie

Numéro de référence : AO1810

##### II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 44115210

Descripteur supplémentaire :

##### II.1.3) Type de marché

**Fournitures**

II.1.4) **Description succincte** : Le présent accord-cadre a pour objet la fourniture de matériels de plomberie destinés aux diverses interventions dans les bâtiments de la Ville de Charenton-le-Pont. Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le pouvoir adjudicateur a décidé de ne pas lancer la consultation en lots séparés pour les motifs suivants : l'objet de l'accord-cadre ne permet pas l'identification de prestations distinctes, c'est-à-dire que les prestations ne sont pas susceptibles " par leur nature et compte tenu de l'objet de l'accord-cadre, de faire l'objet de lots différents ".

##### II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 300 000 euros

##### II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Matériel robinetterie

##### II.2) DESCRIPTION

##### II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

Code CPV principal : 44115210

Descripteur supplémentaire :

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FR107

Lieu principal d'exécution : 94220 Charenton-le-Pont

**II.2.4) Description des prestations :** Forme d'accord-cadre : à bons de commande avec minimum et maximum, passé à prix unitaires HT remisé sur la base d'un catalogue. Attribution d'un accord-cadre unique. Accord-cadre conclu pour une période initiale de 24 mois. Montant total des prestations pour la période initiale de l'accord-cadre (montant identique pour la période de reconduction) : minimum 15 000,00 euros HT, maximum 150 000,00 euros HT.

**II.2.5) Critères d'attribution**

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Valeur technique appréciée d'après un mémoire technique de 15 pages maximum / Pondération : 30

2. Valeur technique : La structure de l'entreprise et sa capacité de stockage, les moyens humains / Pondération : 15

3. Valeur technique : La méthodologie d'intervention de la société pour répondre aux attentes de la collectivité en termes d'établissement des devis, de délais d'approvisionnement, de livraison / Pondération : 15

Prix :

1. Prix / Pondération : 70

**II.2.6) Valeur estimée**

Valeur hors TVA : 300 000 euros

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 24

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Nombre de périodes de reconduction fixé à 1, durée de chaque période de reconduction de 24 mois, et durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, de 48 mois.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

**II.2.10) Variantes**

Des variantes seront prises en considération : non

**II.2.11) Information sur les options**

Options : non

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

**II.2.14) Informations complémentaires :**

Mots descripteurs : Matériel robinetterie

**SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**

**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Déclaration sur l'honneur, conformément à l'article 51 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016, par laquelle le candidat déclare n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 45 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ; Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail ; Attestation d'assurance en cours de validité.

**III.1.2) Capacité économique et financière**

Liste et description succincte des critères de sélection : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat ; Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du contrat ; Pour chaque certificat demandé, acceptation de tout moyen de preuve équivalent.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

### **III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**

#### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

##### **III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

##### **III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**

Début d'exécution de l'accord-cadre à compter de la date de notification du contrat. Prestations réglées par des prix unitaires. Prix ajustables annuellement. Avance de 5.0 % accordée dans les conditions prévues au contrat. Délai global de paiement des prestations de 30 jours. Modalités de financement des prestations : des ressources propres de la Ville.

##### **III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

##### **III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif  
Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

## **SECTION IV : PROCÉDURE**

### **IV.1) DESCRIPTION**

#### **IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

#### **IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique :**

#### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

15 mars 2019 - 16:00

#### **IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date :

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 6 (A compter de la date limite de réception des offres)

#### **IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres**

Date : 26 mars 2019 - 11:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture : L'ouverture des offres n'étant pas publique, la date mentionnée est seulement indicative.

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

La facturation en ligne sera acceptée

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

La candidature est présentée soit sous la forme des formulaires Dc1 et Dc2 (disponibles gratuitement sur le site [www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)), soit sous la forme d'un Document Unique de Marché Européen (Dume) ou e-dume, la version électronique. Le pouvoir adjudicateur impose la transmission des plis par voie électronique pour cette consultation. Par conséquent, la transmission par voie papier n'est pas autorisée. La transmission des documents par voie électronique est effectuée sur le profil d'acheteur. En revanche, la transmission des documents sur un support physique électronique (CD-ROM, clé usb...) n'est pas autorisée. Les candidats déposent leur offre par voie électronique sur la plateforme achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "Marchés publics"/ "Salle des marchés" avant le 15 mars 2019 à 16 heures. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. A ce titre, le fuseau horaire de référence est celui de (Gmt+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid. Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement par voie électronique sur : achatpublic.com via le site <http://www.charenton.fr>, rubrique "Marchés publics" / "Salle des marchés". La signature électronique des documents n'est pas exigée dans le cadre de cette consultation. Les modalités de transmission des plis par voie électronique sont définies dans le règlement de la consultation. Conformément au décret du 26 septembre 2014, les candidats disposant d'un système électronique de mise à disposition d'informations administré par un organisme officiel ou d'un espace de stockage numérique, ne sont pas tenus de fournir les documents et justificatifs liés aux qualités et capacités, sous réserve qu'ils soient accessibles gratuitement, et que les candidats fournissent à la Collectivité l'ensemble des informations nécessaires à la consultation de ces outils numériques. De plus, conformément à l'article 53 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur applique le principe "Dites-Le nous une fois". Par conséquent, les candidats ne sont pas tenus de fournir les documents et renseignements qui ont déjà été transmis dans le cadre d'une précédente consultation et qui demeurent valables. Le critère " Prix " 70 % (cf. Point II. 2.5 Critères d'attribution) est apprécié d'après les tarifs du catalogue déduits des remises consenties sur la base des détails quantitatifs estimatifs (D.Q.E) fournis.

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008, MELUN  
CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr), Fax : (+33) 1 60 56 66 10

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**

##### **VI.4.3) Introduction de recours :**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

Tribunal Administratif de Melun, 43, rue du Général de Gaulle, Case postale n°8630, 77008, MELUN  
CEDEX, F, Téléphone : (+33) 1 60 56 66 30, Courriel : [greffe.ta-melun@juradm.fr](mailto:greffe.ta-melun@juradm.fr), Fax : (+33) 1 60 56 66 10

##### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

11 février 2019